

ÉDITORIAL

DE L'ÉTAT AU VILLAGE

Nous avons observé, lors des élections présidentielles, un chamboulement dans la façon de voter des électeurs, une sorte de désaffection des partis républicains traditionnels au profit "d'autre chose". Parmi ces "autres choses", une a semblé l'emporter : ne pas se prononcer sur les problèmes qui se posent en fonction de positions préétablies, mais en fonction de l'intérêt de la nation. Ainsi, le premier gouvernement du nouveau Président est constitué de femmes et d'hommes venant de tous horizons, unis, non pas par leur origine politique, mais par l'adhésion à un programme. On ne sait encore si cet essai va aboutir, mais l'intention nous paraît bonne car c'est ce que nous prônons, depuis de nombreuses années, à l'échelle de notre commune. Aux élections municipales, nous avons présenté des listes où figuraient des personnes de toutes tendances politiques, unies seulement par un projet et une méthode de travail. Les deux élus de "Spéracèdes Demain" tiennent,

ce qui en étonne plus d'un, les promesses faites lors de la campagne électorale et lors du premier Conseil Municipal, à

savoir, se prononcer sur les propositions présentées, non pas en fonction de celui qui les présente, mais en fonction de ce qu'ils estiment être bon pour le village et travailler à l'élaboration des projets si on leur en donne la possibilité. Ils sont soutenus par tout le groupe de "Spéracèdes Demain" qui, même loin des échéances électorales, continue à se réunir régulièrement et à travailler. Et si, touchés par une grâce magique, nos "politiques" adoptaient la même attitude ? Même en dehors de la période officielle des vœux, on peut le souhaiter !!!

Pour l'équipe, le Président : Roger Navetti.

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Amicale Bouliste.....	1
Conseils municipaux.....	2
Covoiturage.....	2
CAPG.....	3
Café Philo.....	4
Aïgo Vivo.....	4
PNR.....	5
Scooters électriques.....	5
Padel.....	6
Contacts.....	6
Veilleurs de paysages.....	7
Les heures Musicales.....	7
Le bois énergie industriel.....	8
Prévention incendie.....	8

AMICALE BOULISTE SPÉRACÈDOISE



Avec le jeudi de l'Ascension, ont débuté les concours de boules proposés, les jeudis soirs, par l'Amicale Bouliste. Sans bruit, sans grande publicité, si ce n'est le "bouche à oreille", les habitués ont repris le chemin de Spéracèdes pour une saison placée, selon le souhait de l'équipe de l'Amicale et à l'image des précédentes, sous le signe de la convivialité. L'odeur des grillades renforce le côté festif de ces réunions. Autant que la pratique de la Pétanque, ces soirées sont le lieu de rencontres, de retrouvailles chaleureuses, où se mêlent toutes les générations. Avec les vacances, les enfants en âge scolaire accompagnent leurs parents formant des équipes familiales bien sympathiques. Les boules en main, le sérieux reprend le dessus : la bonne ambiance n'exclut pas l'adresse, la

concentration et le désir de bien faire. Certaines équipes de vacanciers sont des fidèles, année après année, de ces rendez-vous hebdomadaires. C'est avec plaisir que l'équipe du Président Philippe Alcaraz les retrouve pour leur faire partager cette animation typiquement provençale. Si l'ambiance "côté participants" est bonne, l'ambiance de "l'autre côté du comptoir", où s'affairent, à tour de rôle, les membres de l'Amicale ne l'est pas moins. Ne serait-ce pas là l'explication de cette réussite qui a plus de 10 ans d'âge ?

RN

CONSEILS MUNICIPAUX



1- Nomination d'un nouveau garde

Jean-Luc Pralon a été nommé au poste de garde (mi-temps avec Cabris) en remplacement de Philippe Réveillon parti à la retraite. Il sera chargé, plus particulièrement, des sorties des écoles et des tournées administratives. Denis Chalumeau aura donc plus de temps pour faire respecter, entre autres, la signalétique.

2- Opposition au transfert de la compétence du Plan Local d'Urbanisme (PLU) à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse (CAPG).

La loi ALUR prévoit le transfert de la compétence PLU à la CAPG à compter du 27 mars 2017, sauf opposition d'au moins un quart des communes membres représentant au moins 20 % de la population. Accepter ce transfert signifierait l'abandon, par la commune, de la maîtrise de son sol.

A l'unanimité, le Conseil Municipal s'est opposé à ce transfert.

3- Arrêt du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le projet du PLU est consultable en mairie.

Une enquête publique sera ouverte où tous les habitants pourront faire part de leurs observations. D'après les prévisions, ce PLU pourrait être opérationnel en fin d'année.

Nous vous invitons à venir le consulter et à ne pas manquer de faire part de vos observations auprès du Commissaire Enquêteur lorsque l'enquête publique sera ouverte, en principe en septembre.

4- Vote du budget.

Nous nous sommes abstenus, car nous ne sommes pas d'accord avec certains choix, notamment celui de la salle multi-activités. Comme nous l'avons relaté sur le bulletin précédent, indépendamment d'un coût trop élevé, d'autres travaux nous paraissent prioritaires.

5- Salle multi activités.

Au moment où nous écrivons, la toiture n'a toujours pas été revue pour répondre aux exigences du règlement de la zone. Les garde-corps présentent des risques pour la sécurité des enfants. Si cette mise en conformité entraîne un surcoût, nous pensons, et nous l'avons dit en commission des travaux, qu'il doit être à la charge de l'architecte qui a proposé un projet non conforme à la réglementation.

RN

COVOITURAGE : WEVER RENFORCE L'OFFRE DE COVOITURAGE URBAIN



Nombreux sont les sites de covoiturage qui permettent de trouver et de proposer des trajets quotidiens (domicile-travail) ou des déplacements occasionnels et ce sans commission. De nombreux sites sur internet vous permettent de trouver facilement la solution qui vous convient le mieux.

Dans notre région, cette nouvelle façon de se déplacer est complétée par l'arrivée récente d'une start-up azurienne : Wever qui renforce le réseau social de covoiturage urbain.

Simple et innovant ce réseau propose :

- Des lignes et des arrêts de covoiturage pour faciliter la prise en charge.
- Des déplacements en sécurité permettant de faire des rencontres.

● De vous faire découvrir les trajets sur votre route en temps réel.

● Un système de cadeaux et de récompenses et avantages.

Notons qu'un badge Vinci Autoroute est offert à l'ensemble des utilisateurs et Polygone Riviera permet aux clients du centre commercial de profiter d'un programme exclusif de récompenses.

Renseignements : wever.fr

Pierre Marquis

CAPG ET LE PROBLÈME DE MOBILITÉ



Il y a peu, le covoiturage était considéré avec condescendance et réservé aux jeunes démunis ou aux "babas cool". Voilà que, petit à petit, sans annonce fracassante, il est pris en compte par des institutions officielles : le Département des AM, la CAPG, sa Régie des transports Sillages, le PNR, l'ADEME et différents syndicats de transports en commun de la région. Le covoiturage est maintenant considéré comme un mode de transport au même

titre que les transports en commun.

La pratique du covoiturage montre la nécessité de points de rendez-vous. La commission des transports de la CAPG travaille sur un schéma des "Aires de Covoiturage du Pays de Grasse".

Alors que pour faciliter la fluidité de la circulation, la seule solution envisagée était, jusqu'à maintenant, l'élargissement et la multiplication des axes routiers, l'idée de réduire le nombre de véhicules, souvent écartée avec mépris, est à l'ordre du jour.

Plusieurs moyens peuvent nous amener à ce résultat, le covoiturage en est un, mais le vélo, la marche et les transports en commun en sont d'autres.

Un système de location de vélos électriques est à l'étude à la CAPG de même que l'extension du réseau des pistes et bandes cyclables.

Les transports en commun, pour être attractifs, doivent répondre à plusieurs critères : la ponctualité, la fréquence, le prix des billets.

Sur le réseau Sillages, le prix des billets est correct.


Les fréquences des différentes lignes, revues il y a quelques mois, après quelques ajustements, semblent être satisfaisantes.

La ponctualité ? C'est là un problème. Les transports en commun ne s'affranchissent pas des aléas de la circulation. Sur les itinéraires très fréquentés, si la ponctualité des départs de la "ligne" est respectée, il n'en est pas de même pour les horaires de passage et d'arrivée. Il y a nécessité de mettre en place, sur ces lignes, des transports en commun en site propre. La mise à l'étude est lancée pour la liaison gare de Grasse et le centre-ville de Mouans-Sartoux, et pour une liaison mécanique gare de Grasse et son centre-ville. Malheureusement, malgré plusieurs interventions à la commission des transports, nous n'avons pu obtenir que soit prise en compte la ligne Grasse-Le Tignet. On nous a annoncé qu'une étude de faisabilité, pour cette ligne, était en cours. A suivre.

Plusieurs personnes se sont plaintes de la suppression des lignes desservant Le Tignet et Peymeinade. Nous précisons que les lignes 13 et 14 qui ne fonctionnent que du lundi au vendredi, uniquement pendant la période scolaire, sont accessibles à tous. En dehors de ces périodes, il existe un Service à la Demande (SàD) dont les modalités sont indiquées ci-dessous.

PS. La CAPG va doter notre commune d'une prise pour la recharge des véhicules "électriques". Elle sera placée près de la mairie, où se trouvait l'ancienne cabine téléphonique.

Mode d'emploi du Service à la Demande (SàD)

- Etre domicilié dans une des communes adhérentes à la Communauté d'Agglomération du Pays de Grasse.
- Avoir en sa possession un titre de transport du réseau en cours de validité.
- S'inscrire en tant qu'adhérent en appelant  (serveur vocal) et appuyer sur la touche 9 de votre clavier téléphonique afin de contacter directement un agent du réseau. Ce dernier vous prendra en charge afin de vous communiquer les modalités d'adhésion (Frais de gestion: 10 € par an), de vous faire parvenir les horaires et itinéraires des circuits et répondra à toute demande d'information de votre part.

RN

LA PHILOSOPHIE PEUT-ELLE ENCORE NOUS PARLER AUJOURD'HUI ?



Lorsque Calliclès, dans le *Gorgias* de Platon, dit à Socrate ce que signifie la philosophie, il ne mâche pas ses mots. L'attaque est violente. La philosophie, pour Calliclès, c'est bon quand on est jeune. S'il s'agit de se former, d'apprendre, de construire ses idées, alors oui, en faire est bien, mais attention tout de même : modérément. Car dès que l'on devient adulte, il faut cesser d'en faire. Pourquoi cela ? Parce que la philosophie invite à poser des questions ineptes et inutiles, en décalage avec les questions que l'on se pose *normalement*. Elle conduit ceux qui en font à être incapables de prendre les choses comme il faut. Elle les rend "*ridicules*", dit même Calliclès. Si l'on veut être un "*homme de bien, un homme bien vu*" dit Calliclès, il faut s'écarter d'elle, la fuir, la dénoncer. Qui est ce Calliclès qui prononce contre la philosophie une telle attaque, qui remet en question ce à quoi Socrate consacre sa vie et ses journées ? Calliclès est un homme qui aime les honneurs. Il aime la gloire, les plaisirs, le pouvoir. La philosophie l'insupporte car elle questionne là où l'on devrait se taire. "*Ce qu'on a en soi de minable, on l'évite et on l'injurie*" dit-il. Et puis la philosophie pense et réfléchit là où il faut se contenter d'agir. Calliclès est l'homme des partis pris et des efficacités. S'il raisonne, c'est au service des causes qu'il s'est choisies. S'il réfléchit, c'est pour trouver la stratégie la meilleure pour accomplir ce qu'il vise. La pensée est un instrument, sinon elle n'est rien. Cette attaque de la philosophie, verte et violente, se trouve dans un ouvrage de philosophie, le *Gorgias*, comme on l'a dit, de Platon. N'est-ce pas le signe que la philosophie n'est ni sourde ni aveugle à ce qui la remet en question ? N'est-ce pas le signe de ce dont elle est capable : écouter ce qui la contredit, accepter la différence, autrement dit, faire vivre, contre vents et marées, la pensée ? Que l'une des attaques historiquement les plus violentes à l'encontre de la philosophie soit dans un ouvrage de philosophie dit ce qu'elle est : un acte de pensée qui jamais ne se dément, qui toujours cherche à comprendre. La philosophie s'affirme envers et contre tous les silences et les coups de force. Elle cherche à rendre, autant qu'il est en son pouvoir, ce qui fait la grandeur et la dignité de l'homme : la pensée libre. Et c'est pourquoi les "*Cafés-Philo*" existent : à leur échelle, ils font vivre, dans la Cité des hommes, cette flamme à la fois forte et fragile, qui fait le présent et le futur de l'humanité. Celui de Spéracèdes, dans sa modestie, n'obéit pas moins à cette injonction. Il assume la part du Colibri (1) : apporter, autant qu'il est en son moyen, de quoi animer et perpétuer la pensée de l'homme.

Philippe Pophillat

- (1) "*La part du Colibri*" est tiré d'un conte amérindien raconté par Pierre Rabhi dans son ouvrage : *La part du colibri : l'espèce humaine face à son devenir*. Les animaux assistaient impuissants au désastre d'un feu de forêt dévastateur. Seul le colibri s'activait pour prendre, dans son minuscule bec, un peu d'eau. Et devant l'étonnement agacé des animaux à le voir s'agiter dérisoirement, le colibri répondit : « je sais, mais je fais ma part. »

LA FÊTE DES "MAIS" 2017 DE L'AÏGO VIVO



Le 21 mai, l'Aïgo Vivo a fêté "les Mais" pour la dix-septième année. Cette tradition, dont l'origine remonte à une époque lointaine, où était honorée la déesse de la Terre, s'est transformée au cours des âges pour devenir, pour l'Aïgo Vivo, une façon de fêter le printemps. C'est la première fête de l'année dans notre village. Le programme est traditionnel : procession de la salle des fêtes à l'église, au son des galoubets et tambourins, messe chantée en provençal par la chorale du groupe, retour en procession vers la salle des fêtes. Sur le parvis : danses et chants du folklore. L'Aïgo Vivo a ajouté, à cette sympathique manifestation, une note personnelle en associant une ancienne ou un ancien du village. Cette année, c'est Eugène Pourcel, neveu du premier maire de Spéracèdes, qui a été honoré. A l'aide d'anecdotes, les moments forts de sa vie furent contés : aux rires succédaient des moments de grande émotion. Pour les "Mamies", toujours présentes en nombre, ces évocations leur rappelaient le temps de leur jeunesse. Le moment était venu de remettre, à Eugène, le rosier symbolisant l'arbre des "Mais". C'est Jocelyne Hammerer, Présidente de l'Aïgo Vivo qui en eut le plaisir. A l'apéritif offert aux habitants, a succédé le repas préparé par les membres du groupe. Au dessert, chants puis "baléti" : sur la piste, les danseurs ont remplacé les serveurs d'un jour. En se quittant, rendez-vous fut pris pour l'année prochaine.

R.N



Patrimoine

- Un groupe de travail "connaissance et valorisations des Patrimoines" a été mis en place : on recherche des volontaires pour intégrer ce groupe. A la clé, restauration de moulins, chapelles, cabanes et bergeries en pierres sèches.
- Les chantiers d'initiation à la pierre sèche continuent de parcourir le PNR en partenariat avec la CAPG, la CASA: de nombreuses dates sont proposées durant l'été.

Paysage

- Poursuite du Plan Paysage : des étudiants de l'Université de Nice sont mobilisés pour un recensement de toutes les techniques possibles d'observatoire photographique.
- Le PNR est associé, en tant que personne publique, à l'élaboration du PLU des communes concernées. Il est associé aussi à l'accompagnement pour l'aménagement de la traversée des villages de Saint-Vallier et de Tourette-du-Château. L'étude sur le Col de Vence est en finalisation.
- Les communes volontaires peuvent être accompagnées dans leur stratégie de déploiement de signalétique et de gestion de la Publicité, très impactantes sur les paysages.

Education à l'Environnement

- Démarrage des parcours pédagogiques scolaires :
 - "Des petites fabriques de paysages" (5 classes sont impliquées à Bonson, LaPenne, Cipières, Caussols et Thorenc).
 - "L'Estéron paroles de rivières" (5 classes sont impliquées à Briançonnet, Roquestéron, Pierrefeu, Gilette, LeBroc)
 - "Le Monde de la Nuit" a interpellé 2 classes de collège Saint-Jeanet et Saint-Vallier.
 - "ALLPARC" jeunes au sommet avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale jeunesse et sport : 25 jeunes des 4 coins du département vont vivre en juillet une expérience en montagne, en vivant une nuit et un jour dans les Préalpes d'Azur en immersion avec la pleine nature, afin de découvrir les milieux grâce à des activités collectives et créatives avec un focus sur le monde nocturne.

Patrimoine naturel

- Notre territoire accueille de très nombreuses manifestations sportives qui ont un impact évident sur cette richesse naturelle. Le PNR engage une réflexion pour définir une stratégie afin d'intégrer, au mieux, ces manifestations dans le contexte économique local, le respect des sites, en accompagnant organisateurs et sportifs, pour une mise en place d'éco responsabilité.
- Accompagnement de la commune de Gourdon dans le cadre d'une étude sur l'impact de la rénovation de son éclairage public sur la population de Chiroptères (nos copines, les chauves-souris !)

ET SURTOUT N'OUBLIEZ PAS LA FÊTE DU PNR A VENCE LE 24 SEPTEMBRE

Pour compléter toutes ces infos, une visite sur le site du PNR des Préalpes d'Azur s'impose :

www.pnr-prealpesdazur.fr

Claude Martin

L'UNIQUE CONSTRUCTEUR FRANÇAIS DE SCOOTERS ÉLECTRIQUES

EST À GRASSE



Créée en 2011 et basée à Grasse, Eccity Motocycles conçoit et fabrique des scooters 100% électriques dans les catégories 50 et 125 cc, dont elle assure la commercialisation par son réseau de vendeurs exclusifs. Christophe Cornillon, dirigeant de l'entreprise vient de signer un partenariat stratégique avec les enseignes Dafy Moto, Dafy Scooter et Dafy Speed (170 magasins en France), désormais agréées centres de service Eccity pour la livraison, la mise en service et l'entretien des scooters de l'entreprise basée au Plan de Grasse. « Rendre nos villes respirables »

-Telle est la volonté d'Eccity Motocycles qui entend faire rimer mobilité durable, sécurité et qualité pour tous.

Eccity Motocycles emploie aujourd'hui des experts en technologies innovantes, tous passionnés de deux roues. Leur objectif commun est de proposer une gamme de scooters électriques de qualité et de démocratiser un mode de transport non polluant, éco-responsable et fiable. Ainsi, le scooter électrique Artelec 670 est le premier véhicule électrique au monde à répondre aux mêmes usages que son homologue à essence tout en restant dans une gamme de prix attractive et bénéficiant de la prime d'achat de 1000 €.

La ville de Nice a choisi le scooter électrique du constructeur grassois pour répondre à une ambition de croissance écologique et durable. D'autres villes ont déjà fait le choix de l'électrique pour remplacer leurs parcs de véhicules tels que Aix-en-Provence, Bourg-en-Bresse, Paris ou Monaco.

Pierre Marquis

NOUVEAUTÉ AU TENNIS CLUB DU TIGNET : UN TERRAIN DE PADEL EST OUVERT

MAIS, QU'EST-CE QUE LE PADEL ?



Le Padel est un sport ludique de raquettes faisant la synthèse entre le tennis, le squash, le tennis de table et la pelote basque. Le Padel est en train de devenir le sport de raquettes du 3ème millénaire. Il a été inventé dans les années 60 au Mexique et est devenu très populaire en Amérique latine, y compris dans une partie des USA. En Argentine, le nombre de joueurs de Padel est même arrivé à battre le nombre de joueurs de football ! 4 millions de joueurs en Espagne qui pratiquent le Padel de façon régulière. Quasiment toutes les villes espagnoles disposent aujourd'hui d'un court de Padel.

Il est clair que sa popularité va augmenter rapidement dans toute l'Europe.

- Tout comme le tennis, le Padel peut se jouer sous tous les climats, en intérieur ou en extérieur, en double, uniquement pour l'instant. La balle peut toucher les murs avec, comme au tennis, un seul rebond. Les points se comptent comme au tennis. Une grande différence : le service doit se faire en dessous de la ceinture.
 - Les raquettes et les balles sont adaptées au Padel, pas de cordages mais des trous dans une sorte de "frigolite" pour les raquettes. Les balles sont comme au tennis, mais avec moins de pression. Toutes les grandes enseignes commerciales proposent déjà le Padel, car elles y ont découvert une manière de redonner un coup de fouet aux sports de raquettes.
 - Le Padel connaît un succès fulgurant car il est très facile à jouer et à apprendre. Prenez une raquette en main et, si vous avez quelques notions de tennis, squash ou ping-pong, c'est parti ! Qui n'a jamais joué aux raquettes de plage ? Même pour un joueur sans expérience, la sensation de savoir jouer est déjà là, car le Padel ne nécessite pas la technique du tennis ou l'endurance du squash : on joue, tout simplement ! Une autre raison est aussi sa convivialité.
 - La distance entre les joueurs est plus petite qu'au tennis, ce qui rend la communication plus facile, même avec l'adversaire, un peu comme au squash, mais à quatre cette fois-ci. Le Padel est aussi moins cher que le tennis. Le court est considérablement plus petit (20mx10m au lieu de 34mx17m), l'espace requis l'est donc aussi. Les prix de location, selon les clubs, sont semblables au tennis mais toujours à quatre.
- Enfin, le Padel est appelé à un grand essor. Les premiers seront les mieux servis. En Espagne, les vétérans du tennis passent au Padel avec une facilité incroyable. Les centres de tennis où les courts de tennis sont vides et ceux de Padel pleins deviennent monnaie courante.
- En France, la pratique sportive du Padel est gérée par la Fédération Française de Tennis.

Venez l'essayer, vous serez chaleureusement accueilli au Club House par Thierry :

Tennis Club municipal du Tignet, Chemin du Flaquier Nord - (derrière Carrefour Market)

Tél. 04 93 66 33 50

tennisclubtignet@orange.fr

<https://ballejaune.com/club/tc.tignet/contact>

<https://www.facebook.com/tennisclubdutignet/>

D.D

CONTACTS

Si vous avez des idées, des observations, des propositions, vous pouvez les envoyer aux adresses suivantes :

Association Spéracèdes Demain
3, traverse de Rome
06530 SPERACEDES

Courriel : roger.navetti@free.fr
vivianecusa@wanadoo.fr
campagne.du.virat@wanadoo.fr

Tél. 04 93 60 51 80
04 93 60 58 08
06 19 18 22 08

Consultez notre site : <http://speracedesdemain.fr>

VOUS AIMEZ PHOTOGRAPHER ? DEVENEZ VEILLEURS DU PAYSAGE POUR LE PNR



Le Parc Naturel Régional des Préalpes d'Azur crée un observatoire photographique du paysage ; vous pouvez en devenir un de ses veilleurs. En quoi cela consiste-t-il ?

° Le but : Cet observatoire participatif permettra de suivre et de mieux comprendre l'évolution dans le temps d'un lieu ou d'un paysage. Archivés, les divers clichés seront significatifs et caractéristiques de nos villages ou de notre environnement.

° Le veilleur : Vous aimez regarder, photographier et vous promener, vous pouvez vous engager auprès du PNR, sur inscription.

° La photo : En partant d'un cliché ancien ou d'une carte postale, vous aurez à prendre une photo au même endroit, en se positionnant le plus précisément possible, à intervalles réguliers. (En général de 2 ans.)

Le choix de l'image, depuis un lieu public, doit être objectif et susciter la réflexion pour améliorer notre territoire.

Afin que les photos soient exploitables dans le temps, il vous faudra, certes, un peu de rigueur. Un petit guide vous donnera la bonne méthodologie et vous resterez toujours en lien avec un site Web dédié.

° Le matériel : Pour votre appareil photo reflex numérique ou votre smartphone, un trépied vous sera bien utile afin de fixer un cadrage à l'identique. Pour respecter et refléter au mieux le regard humain, l'utilisation d'un grand-angle, d'un téléobjectif et aussi du zoom n'est pas recommandée.

Quand le cliché sera pris, vous aurez à remplir un petit questionnaire dont les informations serviront à reproduire la même prise de vue.

Informations recueillies lors du rendez-vous, initié par le PNR, le 13 mai 2017 à Cabris.

Pour plus de détails, vous pouvez contacter : Cyril GINS

Tél. 04 92 42 08 63 – fax. 04 92 42 39 29 cgins@pnr-prealpesdazur.fr



D.D

HEURES MUSICALES DE SPÉRACÈDES



Le 7^{ème} festival a été sans nul doute parmi les meilleurs, tant par la qualité des concerts présentés que par sa fréquentation. Dès son ouverture, le chœur de « Tourrettes-sur-Loup » a enchanté le public dans l'église Saint-Casimir. Le lendemain c'est dans l'église de Saint-Cézaire que « Nice-Bach-Duo » clavecin et flûte que le public a été séduit. Le jour



suivant, les trompettes et l'orgue ont résonné avec majesté dans l'église Saint-Casimir. Le samedi, sous les oliviers de la salle des fêtes, le quintet de Jazz Tribute to « Herbie » a reçu une ovation. Le dimanche matin, c'est le charme désuet de « la Belle Epoque » qui enchantait l'auditoire en prélude à l'apéritif d'honneur. En fin de journée, le BrassBandMéditerranée clôtura notre festival en apothéose sur le parvis de la cathédrale de Grasse. Bravo à toute l'équipe des bénévoles de l'association, merci à la municipalité de Spéracèdes, merci aux services communication et événementiel de Grasse et merci au Conseil Départemental de l'aide et du soutien qu'ils nous ont apportés.



Je tiens à préciser qu'à l'occasion de ce festival, le Temple Protestant nous a ouvert ses portes et prêté l'orgue dont il est dépositaire, l'église de Saint-Cézaire nous a gracieusement et avec enthousiasme accueillis, les clés de la cathédrale de Grasse nous ont été confiées avec générosité.



Seule l'église Saint Casimir, notre église, n'a été accessible que contre le paiement de 300 euros exigé par le Père Lazare. Les Spéracèdoises et les Spéracèdois apprécieront...

Jean-Marie Pfau

LE BOIS ÉNERGIE INDUSTRIEL

=

MENACE POUR L'ENVIRONNEMENT ET POUR NOS FORÊTS



En 2013, des groupes de pression arrivaient à persuader le gouvernement de transformer les centrales à charbon en centrales électriques à biomasse.

La centrale de Gardanne "E.On" a ouvert en 2016 avec une consommation de bois de 1 million de t/an dont 38.000 t/an issues des productions régionales, et en mars 2016 a eu lieu l'ouverture d'une centrale de même type à Brignoles appelée "Innova" qui consommera 180.000 t/an dont 175.000 t provenant des forêts dans un rayon de 100 km. Le 06 en fait partie, d'où l'inquiétude des industries papetières

dont celle de Tarascon qui peine déjà pour son approvisionnement et s'inquiète de la concurrence de la filière Bois Energie. Une aberration écologique grassement subventionnée par l'Etat à hauteur de 70 millions € par an, pendant de nombreuses années, pour un total de 1,4 milliard € !

Il faut souligner que le bois énergie à l'échelle industrielle n'est pas la seule menace qui pèse sur nos forêts : dans les années à venir, nous risquons de voir le développement de nouvelles générations de biocarburants et également de bioplastiques, tous deux basés sur la ressource bois.

La démesure de ces installations est telle que la matière première (850.000 t/an de bois et plus sûrement 1 million de t) devrait être pour une moitié importée d'Amérique du Nord (forêts boréales des USA et du Canada) ou d'Amérique du Sud (Brésil-Amazone, Vénézuëla) et pour l'autre moitié prélevée dans un rayon de 400 km (le tout acheminé par camions) avec toutes les conséquences contraires au développement durable prôné par la COP21. Cela entraînera : la surexploitation de certains massifs forestiers de la zone d'approvisionnement, la dégénérescence de leur biodiversité, un déséquilibre structurel du marché bois au détriment de plusieurs centaines d'installations locales de biomasse existantes (220 en PACA) ainsi que la déstructuration de la filière bois d'œuvre, par l'arrêt des opérations sylvicoles nécessaires (éclaircies, sélections, amélioration des peuplements), et la ruine de plusieurs scieurs locaux avec son cortège de suppressions d'emplois.

Mais ce scénario catastrophe a été interrompu le 7 juin, par le Tribunal Administratif de Marseille qui a interdit la poursuite de l'exploitation de la centrale de Gardanne, considérant que l'enquête publique, ainsi que les études d'impact à l'environnement, données aux collectivités et aux citoyens concernés, n'avaient pas été suffisantes ou mal faites. (art NM du 9 juin) Affaire à suivre...

A revoir le magazine Cash Investigations sur FR2 du 24/01/17, si cela vous "titille" ainsi que de nombreux articles sur Var Matin concernant ce sujet « brûlant pour nos forêts » ou encore le site de Reporterre.

Claude Martin

PRÉVENTION INCENDIE

Végétation= Combustible

Le débroussaillage est obligatoire « Arrêté préfectoral n° 2014-452 du 10 juin 2014 »



Sans entrer dans les détails de l'arrêté ci-dessus nommé, il est important de rappeler des règles essentielles en matière de sécurité et prévention des incendies.

Du **1er juillet au 1er octobre**, notre commune sera en « **Zone Rouge** » **risque incendie**. Tous les arbres, haies et branches situés à moins de 3m des habitations doivent être supprimés, les arbres morts ainsi que les résidus de coupes et de débroussaillage éliminés. La végétation herbacée doit être coupée sur une zone de 50m autour de votre résidence.

Dans le cadre de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises, une patrouille Spécacèdes-Cabris effectuera des surveillances tous les jours durant cette période.

Jean-Marie Pfau